LE FIL d'Aniane

LE BULLETIN D'INFORMATION de la commune…

2012

si j'étais maire…

n° 8
JANV.
2012

www.ville-aniane.com

n° 8
JANV.
2012

Edito 02
Vie municipale
Odyssée 2012 03
Etude de programmation urbaine 04
Histoire d'eau 07
Notre dossier
« Si j'étais maire » 08
Portrait
Marcelle Sanier, un cœur simple 11
Vie sociale
Féeries de Noël, flash back 12
La ludothèque à l'école 13
20 000 portables contre le cancer 14
Vie culturelle
Histoires d'hier, mémoires d'aujourd'hui 15
État civil 16

Directeur de la publication
Philippe Salasc
Rédactrice en chef
Christine Tissot
Mise en pages et couv.
Pascale Lassègue pour « *Feuille de Style* »
Photos
Service Communication.
J.M. Forgue/Alterego.
S.Cambon. Centre de Loisirs.
Impression
Impact Imprimerie
Saint-Gély-du-Fesc
Dépôt légal
Janvier 2012

Mairie d'Aniane
Place de l'Hôtel de Ville
34150 Aniane
Tél : 04 67 57 01 40
Fax : 04 67 57 70 85
http://www.ville-aniane.com
contact@ville-aniane.com

Edito

Philippe Salasc

En ces premiers jours de l'année, je tiens à réaffirmer mon attachement et celui de l'équipe municipale aux valeurs qui portent nos projets. La solidarité, notamment envers les plus fragilisés, le respect d'autrui et de notre environnement sont le socle de nos choix politiques.

Ce *Fil d'Aniane* rend compte de ce qui a été entrepris depuis deux ans pour que notre commune soit en dimension de relever les défis qui l'attendent pour les quinze ans à venir.
2011 a été une année dense, marquée par l'aboutissement d'études essentielles et le lancement d'investissements qui touchent à notre patrimoine, à nos ressources naturelles et à la qualité de vie de tous, sans exclusion.

Une ambition sans prétention

Dans un contexte où l'État se désengage de nombreux secteurs, nous avons pris des décisions importantes pour maintenir un service public de qualité et de proximité. Il s'est agi essentiellement d'étoffer les services communaux, d'accompagner la professionnalisation de nos agents et dé-précariser les emplois de manière à satisfaire des attentes qui s'expriment dans de nombreux domaines : social, scolaire, périscolaire, technique…

Nos projets sont ambitieux mais sans prétention. Ils sont tous animés par la volonté de préserver la dimension humaine d'Aniane. En 2012, nous sommes 2 819 habitants. C'est la force de chacun et la mobilisation de tous auprès des élus qui donneront à notre commune l'énergie d'affronter son avenir. Les jeunes – vous le lirez dans ce numéro – nous tendent déjà un miroir.

Vie municipale

Odyssée 2012
Aniane à la loupe

2011 aura été une année « découverte ». Avec des études lancées pour transformer en atouts pour le futur le patrimoine historique d'Aniane, son environnement naturel, la mémoire de ses rues et sa dimension humaine. 2012 sera celle de leur concrétisation. État des lieux à venir.

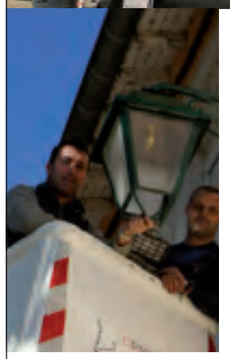

Aniane en chantiers, c'était prévu, et on l'a vu. Des travaux, il y en a eu beaucoup en l'espace d'un an ! Certains spectaculaires, comme ceux entrepris dans le cadre des schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement en voie d'achèvement (lire *le Fil d'Aniane* septembre 2011), d'autres moins.
Réhabilitée dans le cadre d'un chantier d'insertion, l'ancienne conciergerie s'apprête à abriter une partie des services communaux actuellement logés à l'annexe de la mairie. L'idée à terme est de libérer un espace coûteux (12 147 €/an chauffage compris) et de mettre à proximité des écoles, de la crèche et du futur site de l'Abbaye, des services logiquement « riverains ». Comme celui de la Jeunesse et de l'Enfance, la régie des inscriptions aux activités scolaires et périscolaires, la Communication et la Culture, la Police municipale… Une étude de faisabilité est en cours pour assurer notamment la mise en réseau informatique de la Conciergerie au siège de la mairie. Elle génère parallèlement une réflexion sur les aménagements futurs de la mairie actuelle. Il apparaît quand même au regard de ce que coûte l'annexe, *« que nous amortirions nos frais d'installation à la Conciergerie dès la première année »,* assure Gérard Quinta, conseiller municipal pilote du projet.
Aux Prés-de-la-Ville, poumon vert et sportif d'Aniane, les travaux réalisés sont allés au-delà des mises aux normes électriques ou obligées. Pas mal d'entre eux témoignent de la volonté des associations qui occupent les lieux de mutualiser autant que possible leurs équipements, comme le souhaitait la municipalité. Citons : le réaménagement du vestiaire par les bénévoles du SOA et de l'Ovalie gauloise ; l'édification d'un local technique par ceux du club du Tambourin en partenariat avec la mairie, et le réaménagement du club house du Tennis et de ses abords, avec le coulage d'une dalle d'accès cet été par les services techniques.
Il y a eu encore : la réfection de la façade de la maison de la nature ou maison des chasseurs laissée dans son jus (béton brut) depuis les années 80 ; le bitumage des chemins communaux des Pauvres, des Plô et de la Cirta ; l'installation du 3e âge dans un local nickel chrome à côté de La Poste ; la réfection de l'entrée de La Poste et de ses cheneaux ; la suppression des tags et graffitis ; le comblage des trous et l'éclairage de nos rues…
Achevée fin 2011, l'étude menée sur la signalisation entrera en phase opérationnelle dans le prochain trimestre. Que va-t'on voir ? Une signalisation efficace et cohérente des principaux pôles administratifs et patrimoniaux d'Aniane (mairie, Poste, abbaye, écoles, Pénitents) et des secteurs commerciaux, ainsi que trois plans de la ville implantés aux Prés-de-la-Ville, place Étienne Sanier et place de la Liberté.
Enfin, l'étude de programmation urbaine lancée en 2011 a été finalisée, présentée à la population et validée en conseil municipal. Etude majeure pour l'avenir, elle constitue la trame des projets qui mettront Aniane en phase avec les enjeux qui l'attendent. ●

Aniane en 2025 Une étude aboutie et adoptée

Achevée en septembre 2011, l'étude de programmation urbaine est un document d'orientation pour l'organisation spatiale de la commune dans les quinze ans à venir. Quel sera le visage d'Aniane en 2025 ? Suivez le guide.

Faut-il une longue vue pour voir Aniane dans les quinze ans à venir ? Une vision à moyen terme suffit. C'était tout l'objet de l'étude de programmation urbaine lancée en 2011 que d'engager une réflexion sur l'urbanisation et l'organisation spatiale futures de la commune. Localiser ses grands pôles, déterminer les possibilités d'évolution des espaces publics, formaliser des objectifs en termes de qualité de vie, d'emploi, d'environnement ou encore de patrimoine, inscrire le tout dans le projet de territoire défini par la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault… Voilà ce à quoi se sont attelé pendant un an un groupe de réflexion issu du bureau municipal avec le concours du bureau spécialisé Boyer et Percheron (Montpellier).

L'étude a été présentée à l'ensemble des élus le 25 octobre dernier, puis le 28 à la population lors d'une réunion publique au centre Arnavielhe. *« Elle constitue une trame pour nos projets,* affirme le maire. *Elle s'articule autour d'objectifs majeurs pour notre avenir : améliorer la qualité de vie et le bien-vivre ensemble, favoriser l'emploi et dynamiser l'économie locale, en valorisant notre patrimoine et en protégeant nos espaces naturels. »*

Les grandes orientations de cette étude ont été validées en conseil municipal le 25 novembre dernier. D'elles découleront des choix qui vont faire bouger notre patrimoine bâti sur trois grands pôles : de l'entrée de ville avec la cave coopérative, à l'Abbaye, en passant par le cœur du village et place Etienne Sanier.

RETOUR VERS LE FUTUR

Pour l'essentiel, deux événements ont été pris en compte pour le futur de l'organisation d'Aniane. La déviation d'une part, et la possibilité de développer des modes de déplacements à pied ou à vélo. La réhabilitation de l'abbaye d'autre part, et ce qu'elle générera d'ouverture sur le centre du village.

Mais comment envisager le devenir d'Aniane et de ses infrastructures sans songer à l'évolution de sa population ? Avec une poussée démographique de l'ordre de 2 à 3 % par an dans la région, nous passerions de près de 2 900 habitants aujourd'hui à quelque 4 200 en 2025. Préserver la dimension humaine d'Aniane et ses espaces naturels ; refuser le « village dortoir » ; limiter l'extension de la zone urbaine ; privilégier les voies vertes du Saint-Laurent aux Prés-de-la-ville, de Puéchauma à la colline des pins soutiennent les projets inscrits dans cette étude. Parmi eux : le réaménagement de l'espace de la cave coopérative (hébergement et activités économiques) ; la création de parkings ; l'implantation d'un bâtiment administratif avec mairie, police municipale, Poste, commerces et logements place Etienne Sanier ; la cession de l'ancienne gendarmerie ; la relocalisation de la caserne des pompiers… Autour de l'abbaye, la création d'une médiathèque et d'une maison des associations dans l'ancienne infirmerie ; la suppression du gymnase ; l'installation de services à la conciergerie ; la création d'un parking complémentaire au Saint-Laurent accompagnent tout naturellement la vocation de ce site historique à être le futur pôle culturel et touristique d'Aniane.

Préserver notre dimension humaine

Après un an d'étude financée par la CCVH pour un montant d'honoraires de 15 428,40 € TTC, *« il reste maintenant à programmer les premières opérations et à établir un programme pluri-annuel d'investissements »,* indique Jean-Pierre Bouvier, délégué à l'Urbanisme. ●

Pour en savoir plus, l'étude de programmation urbaine est en ligne sur le site d'Aniane : www.ville-aniane.com

Faut-il raser le gymnase ?

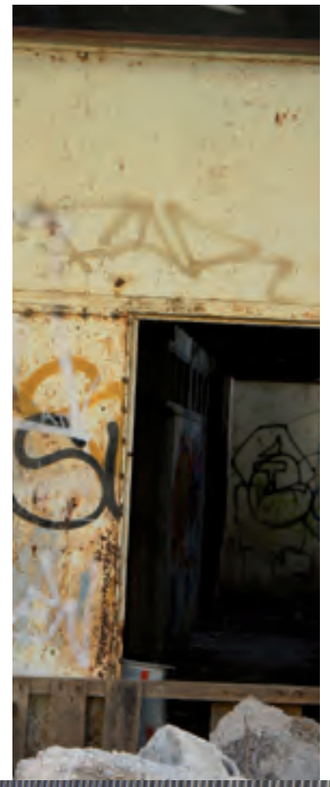

Bâti au milieu des années 60 sur un terrain appartenant à l'ISES (Institut spécialisé d'éducation surveillée géré par le ministère de la Justice), le gymnase est depuis de nombreuses années en piteux état. Beaucoup se souviennent d'y avoir fait du tennis, du volley, du basket ou encore de la gymnastique. C'était du temps où la commune bénéficiait d'une convention d'utilisation et d'entretien conclue avec l'État. Les enfants des écoles pouvaient ainsi disposer le mercredi de cette infrastructure et de la piscine à deux pas. L'ISES parti, la municipalité s'est retrouvée « propriétaire » de ce gymnase dans le cadre d'un échange avec l'État réalisé en 2008. Laissé à l'abandon des années durant, il était fortement dégradé. Qu'en faire ? Une pré-étude menée en 2010 dans une perspective d'aménagement a pointé les failles structurelles du bâtiment. Celui-ci ne répond plus aux normes parasismiques qui ont changé (la région étant passé d'une sismicité très faible à faible), ni aux normes neige et vent modifiées en 2009, ni aux exigences de la réglementation thermique applicables aux bâtiments existants en cas de rénovation. De surcroît, par ses dimensions trop courtes, ce gymnase ne répond pas non plus aux normes qui permettraient l'octroi de subventions. Dans le meilleur des cas, la structure actuelle hors charpente pourrait être maintenue. Mais au prix de renforts conséquents dont il est impossible d'évaluer l'ampleur et le coût. Face à ces constats peu engageants, le projet d'une rénovation a donc été abandonné. Raser le gymnase ? Situé en zone inondable, *« on ne pourra rien reconstruire à sa place*, explique Gérard Quinta, délégué au patrimoine bâti et non bâti. *Pour reconsidérer l'espace, il vaut mieux attendre l'évolution du projet de revalorisation de l'abbaye. »* ●

Déviation

Le Conseil général s'engage

La déviation sur orbite ?
Le conseil général de l'Hérault a voté en novembre son engagement pour l'opération. L'information est parvenue en mairie en novembre *via* Manuel Diaz, conseiller général. Cette décision essentielle pour Aniane a été accueillie par les applaudissements des élus réunis en séance municipale le 25 novembre dernier. Coût global de la déviation : 8,24 M€, soit plus d'1 M€ par rapport au chiffrage réalisé il y a trois ans.

Le centre ancien revisité

Réinvestir le cœur du village, réhabiliter les habitats dégradés, en finir avec le “pétassage” des chaussées… Deux opérations esthétiques attendent le centre ancien d’Aniane.

Deux opérations à moyen terme vont considérablement modifier le paysage du coeur de ville. Elles sont menées toutes deux avec la CCVH. La première porte sur une surface de près 5 000 m² compris entre la place des Pénitents et la place de la Liberté. Il s’agit de la réhabilitation des îlots dégradés recensés en 2011, en tout une quinzaine. Planifiée pour 2012, l’opération durera plusieurs mois. Elle consistera *« à lutter contre l’habitat dégradé ou indigne, à améliorer l’offre sociale privée et publique des logements et à résorber les vacances nombreuses en cœur de ville »,* explique Jean-Pierre Bouvier, délégué à l’urbanisme et au cadre de vie. La rue Porte de Saint-Guilhem, la rue de la Musique, la rue Cranton et la rue Vieille seront traitées en priorité.

La requalification des rues, autrement dit la réfection en profondeur du revêtement des chaussées, est la seconde opération. *« Il faut en finir avec le pétassage »*, insiste M. Bouvier. Et pour en finir, pas moins de trois phases d’interventions sont à venir à compter du 1er trimestre 2013. La phase 1 concernera les rues Porte de Saint-Guilhem et Porte Saint-Jean ; la phase 2 le carrefour du boulevard Saint-Jean avec la départementale 32 et les abords de la chapelle des Pénitents. En phase 3, ce sera le tour de la rue du Mazel, de la rue Porte de Montpellier et de la place de l’église Saint-Sauveur. Le coût total s’élève à la somme de 1 697 000 €, financé par : l’État dans le cadre de la dotation d’équipement des territoires ruraux (DETR), le conseil régional, le conseil général, l’Agence de l’eau et la Commune. ●

LA CABINE se débine

Regardez-la bien car elle va disparaître. Pour les « usagers » du téléphone public, un publiphone va bientôt être placé à proximité de La Poste. Certains apprécieront ces retrouvailles avec les PTT d’autrefois.

AVANT/ après

Déboulonnée puis restaurée et repeinte par les services techniques, elle a retrouvé ses assises place de l’Eglise un peu avant Noël. Elle fait un peu « neuve » ? Elle patinera au fil du temps. En attendant, la reconstitution de sa corne d’abondance et de sa corolle est tout un symbole : elle ne fuira plus !

Histoire d’eau

En novembre dernier, la commune a dû organiser une distribution d’eau en bouteilles. Une de plus. La faute aux fortes pluies qui s’étaient abattues en octobre, et à une augmentation non négligeable de la turbidité de l’eau de consommation. Faut-il attendre le déluge pour trouver une solution ?

Au total 8 palettes, soit 4 032 bouteilles ont été journellement distribuées par les services techniques entre le 3 et le 20 novembre. La crèche, les écoles, la maison de retraite et les personnes âgées ou fragiles recensées par le CCAS ont également reçu la visite de ces « porteurs d’eau ». Sans compter l’aide précieuse de la société Sainte-Cécile qui, pour la troisième année consécutive, a livré gratuitement à Aniane un semi entier de bouteilles, l’opération s’élève à près de 10 800 €.

Mais pourquoi la question de la turbidité de l’eau revient-elle tous les ans comme les radis ? Aniane est-elle la seule commune touchée ? Sûrement pas. D’autres comme Puéchabon le sont aussi, toutes concernées par le schéma directeur en eau potable censé éradiquer à terme le même problème. *« À Aniane, nous pompons à la source Saint-Rome au Saint-Laurent. C’est une source en surface,* explique-t-on, *sans forage en profondeur. Par fortes pluies, l’eau tombée du ciel va directement dans la source en entraînant des tas de matières en suspension : argile, limon, minéraux etc. »* Et alors ? Il faudrait attendre que le fameux schéma directeur de l’eau soit enfin réalisé – les études ont été lancées début 2011 – pour savoir si oui ou non un système de filtration performant peut être envisagé. Ou encore s’il faut changer de point de pompage.

Une réunion au sommet

Des travaux ont été réalisés cet été dans le cadre d’un pré-diagnostic par secteurs des équipements et réseaux. Les fuites ont été localisées, colmatées, des vannes remplacées. Seulement voilà, il n’est plus question d’attendre. A l’initiative de la Préfecture, une réunion très importante est programmée ce mois-ci en mairie pour qu’une solution soit rapidement trouvée au problème récurrent de la turbidité. Cette réunion au sommet va rassembler : les services de l’Etat, du conseil général, de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer), de l’ARS (Agence régionale de santé), de la CCVH, le bureau d’étude Ginger et les services concernés de la municipalité. À suivre. ●

EN bref

LE PLASTIQUE, C’EST PAS AUTOMATIQUE

Une bouteille en plastique vide, ça se plie d’un geste. Un vrai jeu d’enfants, c’est rigolo. En plus ça permet de gagner 1/3 de son volume dans les conteneurs. Moins de déchets = plus de place = moins de frais de traitement, et c’est tout bénef pour la collectivité. Quant aux sacs en plastique laissés par terre, c’est 35 € d’amende par jour et par personne. À vous de voir.

GAREZ-VOUS, ELLE ARRIVE !

Annoncée de longue date, la fourrière automobile arrive. L’Arlésienne peut aller se rhabiller. L’entreprise Delvaux d’Aspiran et la police municipale entrent en scène dès ce mois de janvier.

Les clôtures soumises à déclaration préalable

L’obligation de soumettre à déclaration préalable l’édification d’une clôture a été supprimée officiellement en 2007. Toutefois, chaque commune peut décider d’instaurer cette obligation sur son territoire. C’est ce qui est a été décidé pour Aniane, lors du conseil municipal du 25 novembre dernier. Cette mesure permet de faire opposition à l’édification d’une clôture lorsque celle-ci ne respecte pas le plan local d’urbanisme, ou s’il y a incompatibilité avec une servitude d’utilité publique. *« Cela ne devrait pas être un cas fréquent,* estime Jean-Pierre Bouvier. *Mais ce dispositif peut être utile pour 5 % des demandes pouvant être problématiques. »* De plus, il anticipe la mise en place de l’aire de mise en valeur de l’architecture et du patrimoine. *« Elle générera des prescriptions plus précises en matière d’esthétique*, poursuit Jean-Pierre Bouvier, *mais nous n’en sommes pas là. Pour l’heure, nous consultons les cabinets spécialisés susceptibles de réaliser cette étude de mise en valeur subventionnée par la Direction régionale des affaires culturelles. »*

Précisons qu’au sens de l’urbanisme, une clôture, c’est : des murs, des treillis, des pieux, des palissades, des grilles, des barbelés, des grillages ou des portes. Planter une haie vive de lauriers roses ne vous oblige pas à vous rendre en mairie pour en faire la déclaration. ●

Si j'étais maire

Ils ont entre 6 et 13 ans. *Le Fil d'Aniane* est allé leur demander ce qu'ils feraient s'ils étaient un jour chargés de gérer les affaires de la commune. De la propreté de nos rues à la sécurité ; des actions pour la jeunesse aux travaux ; du respect de l'autre à notre environnement, il y a du pain sur la planche selon eux. Et si ce n'est pas pour tout de suite, ils ont des idées en attendant.

Charlie, 8 ans, en CE2.

Pour être maire selon Charlie, il faut savoir écouter tout le monde, travailler beaucoup et se réveiller tôt. Or ce n'est pas son truc à lui : *« Je parle en même temps que les autres, j'ai horreur d'être bousculé et pour me réveiller il faut du temps. »* En clair : si Charlie devait être maire, ce serait bien malgré lui, mais si on l'y pousse, voilà ce qu'il proposerait illico. D'abord l'interdiction de circuler en voiture dans les ruelles du cœur de ville, surtout les plus étroites ou les plus commerçantes. Ensuite, une réglementation sérieuse du stationnement *« pour éviter que les gens se garent devant les portes d'entrée des maisons et cassent les pots de fleurs qui s'y trouvent »*. Enfin l'obligation pour les propriétaires de chiens de tenir leurs animaux en laisse, *« car en plus des crottes qu'ils laissent partout, les chiens sont un danger pour les personnes quand ils se bagarrent dans les rues. »* Empêcher les gens de mettre de la musique *« à fond »*, faire en sorte qu'ils respectent leurs voisins et leur environnement, Charlie ne l'envisage pas comme une épreuve de force : *« Être bien élevé, ça s'apprend à l'école. »* D'où l'idée de créer pour les enfants de CE2, CM1, CM2 des cours de civisme : *« Comme ça, ils sauront comment se conduire plus tard. »* Qui est contre ? ●

« être maire, c'est beaucoup de travail »

« la culture, il faut que ça bouge ! »

Lino, 13 ans, en 3e à Gignac.

Plus tard, Lino sera journaliste. Cela ne l'empêchera pas de s'investir auprès d'un maire pour être son adjoint à la culture : *« Un vrai métier, estime-t-il, mais bénévole ! »* Peu lui importent la politique, la gauche, la droite et les slogans d'un autre âge. Qu'elle soit « pour tous » comme disait Malraux ou « pour chacun » comme on l'a proclamé aussi pour faire bonne mesure, la culture est avant tout pour Lino *« une rencontre »*. Et pour qu'il y ait rencontre, il faut bouger.

Lire, faire du sport, aller à un match de foot, jouer d'un instrument (Lino fait de la guitare électrique), assister à des concerts, se faire une toile, se rendre au théâtre sont autant de passerelles à la culture. Bouger, insiste Lino, c'est organiser des sorties pédagogiques à la portée des enfants *« parce que la culture c'est grandir et que grandir n'est pas toujours plaisant : il faut accompagner, renouveler les répertoires y compris dans les musées et les églises. »* À la bibliothèque, *« peu connue par rapport à celle de Gignac »*, il propose de multiplier l'accueil d'auteurs et les expos pour attirer les jeunes.

De Mozart à Metallica, du film d'animation au film d'action, de la comédie théâtrale au festival de jazz, il voit large : *« La culture doit toucher tout le monde, et il faut plus de choix. »* Dans tous les cas pour Lino, *« vivre en démocratie, c'est être à l'écoute des gens pour améliorer la qualité des vies. Je pense que pour la culture, je créerai une commission, on ne peut pas tout décider seul. »* Qui s'abstient ? ●

Romane, 12 ans, en 5e à Gignac.

Deux grands yeux en amandes couleur mer du Sud, le teint clair, et plutôt réservée, Romane de prime abord n'est pas du genre à parler beaucoup. Pourtant si vous la poussez dans ses retranchements, cette adepte de la natation et du hip-hop vous dira fermement qu'être maire *« c'est avoir le pouvoir d'organiser des choses, de prendre la parole »*, et que *« cinq ans de mandat ne sont pas suffisants pour les grands projets. »* Parmi eux, le développement d'activités pour la jeunesse. Romane connaît déjà sa cible : les 12 à 16 ans. Elle prévoit de confier à un adjoint le soin d'organiser pour eux : des sorties à Montpellier, des déplacements dans la région, du cinéma, du théâtre, des concerts (rock de préférence), des activités sportives et touristiques. Elle veut aussi proposer aux jeunes des moyens de transport adaptés, un minibus, par exemple, un accompagnement dédié de moniteurs pour les activités sportives, et de spécialistes pour les expéditions découvertes au musée Fabre ou aux expos d'art contemporain.

Romane voit loin. Elle aussi se destine au journalisme (reporter/photographe de mode). Elle perçoit déjà ce qui fait défaut dans le domaine de l'information en général – *« On nous dit trop de choses dans le désordre, ça n'a pas de sens »* – , et dans celui de la communication en direction des jeunes en particulier : *« À Aniane, on ne sait pas ce qui se déroule pour eux ni où ça se passe. Peut-être même qu'il n'y a rien. En tout cas il n'y a pas assez d'activités pour eux, ni de lieux. »* Qui est pour ? ●

« développer des activités pour les jeunes »

« créer un musée à aniane »

Liam, 7 ans et demi, en CE1.

C'est quoi un maire ? Avec Liam, la réponse ne se fait pas attendre : *« C'est un animateur »*, comme ce qu'il voudrait être plus tard, mais à la télé, pour animer des jeux. S'il était maire, il s'occuperait beaucoup de la culture. Fan de Michael Jackson, joueur de djembé, la musique lui plaît bien. Il ferait venir des groupes pour animer nos soirées d'été. Mais surtout, il créerait un musée à Aniane. Liam l'a déjà localisé : *« Il sera à côté de la Salle des Fêtes. »* Dedans il y aura des dinosaures, un peu de poterie, des vieux outils, et aussi – surprise du chef – des sculptures de Michel Ange, notamment son *David*. Faire se côtoyer un petit Jurassic Park et les chefs d'œuvres de la Renaissance italienne vous paraît bizarre ? Pas à Liam. Pour lui, *« une statue de Michel Ange ça ne vieillit pas, un dinosaure non plus, et les choses qui ne vieillissent pas c'est de la culture. »*

Si vous n'êtes pas convaincu, il vous dira *« qu'un musée c'est vivant, que ça montre aux gens ce qu'on peut faire, que la culture ça sert à grandir et qu'il ne faut pas grandir trop vite. »* À chacun son rythme, et tous au djembé en attendant ! ●

Swanna, 7 ans et demi, en CE2.

Elle hésite encore entre devenir archéologue ou vétérinaire. Archéologue, ça l'attire vraiment. En attendant, c'est dans *« les gens »* comme elle dit que Swanna fouille mine de rien. Si elle était mairesse, c'est sans hésitation qu'elle nommerait à ses côtés un adjoint spécialisé en affaires sociales. Sa mission ? *« Apaiser les conflits, faire que tout le monde s'entende, chercher des solutions quand les gens ne sont pas d'accord. »* Créer au Centre communal d'actions sociales (CCAS) un bureau de conciliation/médiation ? Si vous lui expliquez un brin à quoi ça pourrait servir et si vous allez dans son sens, Swanna répond *« oui, ce serait bien »*. Mais elle insiste : *« Moi, ce que je veux, c'est avoir la paix ! »* D'autres choses la préoccupent comme l'absence de ressources naturelles pour les gens du désert. Et, pour chez nous peut-être un jour, *« le manque d'eau »*. ●

Ces chers collègues...

Réparer les rues, boucher les trous, créer un lycée, renforcer la sécurité et faire respecter l'ordre public… Il paraît que la vérité sort de la bouche des enfants. **Extraits.**

YANIS ET ANTONIN, LES BÂTISSEURS

Ils ont 8 ans. Ces deux-là seraient adjoints aux travaux et leur programme est ambitieux. Avec eux Aniane changera de visage grâce à l'aménagement de parkings, la construction d'un lycée et la création de voies piétonnes. *« Il faut encourager les gens à laisser leurs voitures, il y en a trop qui roulent trop vite. On circulera à pied ou à vélo. »*, assurent-ils d'une seule voix. Autre chose ? Pour Yanis, la priorité sera de boucher les trous, de réparer les rues, de repeindre les façades des maisons et de supprimer les tags.

CYANN ET LÉA, LA SÉCURITÉ D'ABORD

Elles ont 10 ans chacune. Elles se préoccuperont de notre sécurité et de l'ordre public. À l'évidence pour elles, *« les gens ne sont pas toujours bien élevés »* ; nous vivons dans une société où *« il y a des voleurs et des enleveurs d'enfants,* précise Cyann *et on ne prévient pas assez des dangers. »* Il faut donc renforcer la sécurité, et il n'y a pas trente-six façon d'imposer les bonnes mœurs à tout le monde :*« Les policiers, c'est fait pour ça,* assure Léa, *ils empêchent qu'on nous écrase. »*. Pas question d'installer des caméras de surveillance partout, *« on ne pourrait plus rien faire »*, disent-elles, mais Cyann et Léa sont bien d'accord : *« Il faut faire respecter les règles.»* À commencer par la propreté des rues et le tri sélectif. Pas de déchets par terre, à chacun de faire son ménage à sa porte, et *« amende directe à ceux qui ne respectent pas. »* Elles prévoient aussi de mettre en place un dispositif de formation à la propreté pour les tout-petits *« comme ça, plus tard, ils sauront. »*

À leur côté, Théo, 6 ans, s'occupera de la police municipale pour faire respecter l'ordre, et *« parce que ça suffit comme ça que les gens jettent leurs paquets de gâteaux dans les rues, et qu'ils roulent trop vite, c'est dangereux. »* Avec les récalcitrants Théo n'ira pas par quatre chemins : ce sera l'amende immédiate et en cas de récidive… *« les menottes ! »*.

Un cœur simple
Portrait Marcelle Sanier

Marcelle Sanier mériterait de recevoir la Médaille de la Famille française. Cette distinction est accordée aux mères ayant élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leur mérite et leur

témoigner la reconnaissance de la Nation. C'est solennellement dit dans le décret de 1946 relatif à son attribution. Il s'agit de récompenser les mères de famille, *« qui par leurs soins éclairés, leur activité laborieuse, leur dévouement et leur exemple, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales, et leur inspirer le sentiment de l'honneur, l'amour du travail, l'attachement au foyer et le souci de leurs devoirs sociaux et patriotiques. »* Seulement voilà : Marcelle ne remplit pas toutes les conditions !

Si elle a bel et « bien » élevé 36 enfants, c'est sans mari, mais avec sa sœur Léone, célibataire comme elle. Leurs enfants n'étaient pas « les leurs » ; ils étaient tous de l'assistance publique. Parmi eux, Hélène, Henriette, Marou, Karine, Salima, Nadia, Mohamed, Jocelyne, Nathalie, Reza et bien d'autres, recueillis à tout âge et parfois cabossés par la vie.

Marcelle ne remplit pas non plus les conditions d'attribution du prix Cognacq-Jay remis chaque année par l'Académie française à des familles nombreuses. Mais à 92 ans, c'est le cadet de ses soucis. Elle a fait davantage et ne demande rien, sinon qu'on ne touche pas à un cheveu de « ses petits ».

Marcelle et Léone étaient assistantes maternelles. Elles voulaient des enfants, elles en ont eu, confiés à leurs bons soins par la DASS, alors qu'elles avaient à peine passé l'âge de 20 ans. Comment ont-elles réussi à s'occuper de ce petit monde au fil des ans, et laisser à chacun le souvenir de mamans exceptionnelles ?

Léone cultivait la vigne, s'activait sans relâche. La spécialité de Marcelle, c'était les câlins, les confitures, la cuisine, avec des vol-au-vent grandioses, les oreillettes d'avant les vacances de Noël. *« Il y fallait une journée entière,* raconte Henriette. *Je me rappelle la pâte étalée au genou puis tapée à grands coup sur la table.C'était simple et beau. »*

Il faut imaginer : une tablée de 20 matin, midi et soir ; les lessives, les devoirs à suivre ; les vacances à organiser ; les Noëls ; les anniversaires ; les cadeaux à offrir ; une maison de 20 pièces et des chambres à 6 lits à entretenir ; deux bouteilles de gaz par semaine pour faire bouillir les marmites ; les maladies infantiles forcément chopées par tous. Et enfin les courses à mobylette surchargée de paniers ; ni Léone ni Marcelle n'ayant leur permis. *« Nous habitions la maison où se trouve à présent la boulangerie Tailhades,* poursuit Henriette. *Bien sûr que nos mamans étaient un peu maniaques, elles auraient lavé l'eau. Ça marchait un peu à la baguette, mais nous ne manquions de rien. »*

Il faut imaginer encore les expéditions dominicales à la plage de Marseillan juste après la messe ; l'entassement à 17 dans un taxi/ambulance, avec les parasols, les sacs, les crèmes et les serviettes. Puis le retour à 20 h et la toilette dans une baignoire surdimensionnée où les « petits » étaient savonnés en rang d'oignons…

La droiture, la passion de la vie, l'amour du travail bien fait, l'honnêteté, la joie de vivre : voilà ce que Marcelle (avec Léone) a appris à ses enfants. Le maire lui a rendu hommage lors des vœux du 8 janvier en lui remettant la médaille de la ville et le micro. Un peu sourde, elle l'avoue, Marcelle s'est contentée de dire *« je vous aime »* à l'assistance. Un cœur simple, mais XXL!

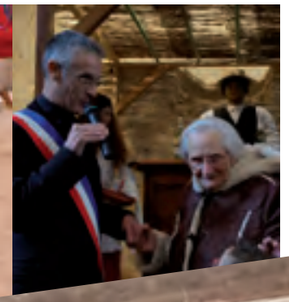

Vie Sociale

Jours de fêtes flash back

Plus grandioses encore que les précédentes, les Féeries de Noël ont accompagné le passage d'une année à l'autre pendant un mois. Aux Pénitents, à la Salle des Fêtes, aux Halles et dans les rues d'Aniane, impossible d'échapper au tempo donné dès le 10 décembre par les membres de l'association, Cédric Magnes en tête. A ses côtés, Chantal Pertus, présidente, Francette, Annie, Jeannette, Christian et tant d'autres, tous acharnés à monter un spectacle non stop, à la fois éblouissant et fou. Plus de six mois de préparation ; trois semaines d'installation, autant pour le démontage, peu après l'arrivée des rois Mages… Au final : 11 760 visiteurs aux Pénitents et une couverture médiatique à la mesure d'un événement unique en son genre dans toute la région. Autant de raisons pour Philippe Salasc, de réaffirmer dans ses discours (« a capella » comme il dit) le soutien de la municipalité aux associations qui animent la vie culturelle et festive d'Aniane. Et de saluer tout particulièrement le travail des Féeries de Noël. ●

Chers pères Noël

Ils sont partout, à la crèche, à la mairie, aux écoles. Le vrai ne se montre jamais, tout le monde le sait. L'important, c'est le cadeau.

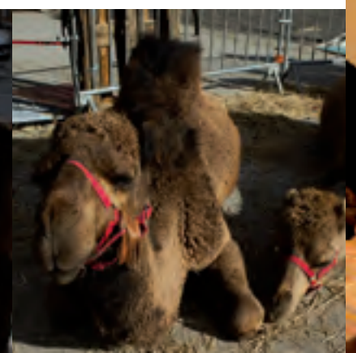

La ludothèque à l'école, vive la récré !

Le projet ludothèque est en phase opérationnelle depuis la rentrée de la Toussaint. A l'école primaire, les enfants jouent entre les deux services du restaurant scolaire. Mais pas n'importe comment.

Introduire le jeu dans les temps de détente des enfants pour qu'ils se défoulent n'est pas une idée nouvelle. Mais le projet ludothèque lancé en 2011 en partenariat avec la Cie des Jeux en est une. D'abord parce qu'il ne s'agit pas de n'importe quels jeux. Ensuite parce qu'il a pour but de créer autour d'activités ludiques une dynamique de groupe conviviale et coopérative. Tout se passe entre midi et deux entre les deux services du restaurant scolaire. Deux espaces sont à la disposition des enfants : la cour, avec des jeux en bois d'extérieur surdimensionnés, et la salle située en face du réfectoire avec des jeux de société. Les professionnels de la Cie des Jeux interviennent une fois par mois pour transmettre leur savoir-faire aux animateurs présents, leur apporter des connaissances complémentaires sur la place des jeux dans la vie sociale des enfants, et les aider à améliorer le fonctionnement du temps d'animation.

Le jeu dans tous ses états

Des jeux de cour. Des jeux immatériels comme « un-deux-trois soleil ». Des jeux collectifs qui apprennent à perdre ou à gagner, à se confronter aux autres sans conflit. Tous ces jeux sont censés accompagner les enfants dans leur apprentissage de la vie en société. Constat au terme de quelques mois de pratique : *« Les enfants sont plus détendus, les rapports entre eux ont changé, la cour est plus fluide et harmonieuse »*, note Elody Gauthier, coordinatrice Enfance-Jeunesse. D'où la volonté de perfectionner le dispositif, de développer l'esprit d'équipe, d'aménager les espaces, notamment la salle de jeux, d'assurer la transmission du savoir-faire, de formaliser les règles. *« Entre midi et deux, les enfants doivent trouver des espaces propices au ressourcement et à la sérénité. C'est un temps qui vient soutenir celui de l'apprentissage scolaire »*, explique Nicole Morère, adjointe à l'Enfance-Jeunesse. Cette dynamique autour du jeu se décline aussi à la crèche et au centre de loisirs. « *L'idée à terme est de créer une synergie de toutes ces expériences,* poursuit Elody, *et que la commune ait son propre matériel pédagogique.* » ●

Ce qu'il en pense

« DES JEUX POUR DÉCOUVRIR LE MONDE AUTREMENT »

Davy Martin, animateur de la Cie des Jeux

« Les jeux que nous proposons valorisent des capacités multiples comme l'adresse, l'observation, la concentration, la rapidité, la stratégie, la déduction. Nous proposons aussi des jeux de cours ne nécessitant pas ou peu de matériels. Introduire le jeu dans des espaces de détente ou d'accueil des enfants, c'est donner vie à des lieux où se joue le rapport à la règle et à l'autre. C'est permettre aux enfants de développer d'autres attitudes que celles de la vie de tous les jours, d'exprimer leurs talents sur des modalités différentes, et pour certains d'approcher un autre monde que celui virtuel du jeu électronique. » ●

Une 5e classe à la maternelle, et après ?

Combien d'enfants vont-ils fréquenter les classes de maternelle dans les deux ans à venir ? Afin d'ajuster les prévisions d'effectifs de l'école, les parents d'enfants nés en 2009 et 2010 sont invités à faire connaître leur intention de les scolariser pour les rentrées 2012 et 2013.
Merci de vous manifester **jusqu'au 29 février 2012** auprès de Stéphanie Alcazar (accueil du service Jeunesse) ou encore par téléphone au 04 67 57 01 40 ou mail : jeunesse.aniane@gmail.com.

DON du sang

42 volontaires ont donné leur sang lors de la collecte du 7 novembre à Aniane. Par leur geste généreux, ils permettent de répondre aux demandes des hôpitaux et cliniques de notre région qui, en plus des soins aux malades et aux opérés doivent répondre médicalement aux nombreux accidents de la route.

CCAS : nouveaux horaires

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec le CCAS ? Depuis le 1er janvier 2012, le Centre communal d'action sociale (en mairie) vous reçoit les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 04 67 57 01 45 (Leïla Habri).

Bus Repér'Âge, une nouvelle action en faveur des séniors

La municipalité vient de signer une convention de partenariat avec le CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Chargé entre autres de missions d'accueil, d'information et d'orientation auprès des personnes âgées, de leur famille et des professionnels concernés, le CLIC assure *via* l'association CLIC Reper'Age la mise en place d'opérations se situant dans le champ gérontologique. Cette association basée à Clermont-L'Hérault lance dès février prochain, l'action Bus Reper'Âge. De quoi s'agit-il ? Un minibus d'information pour nos aînés circulera désormais tous les mois à Aniane. À chacun de ses passages, des temps collectifs seront organisés pour permettre à tous ceux concernés par la prise en charge des personnes âgées d'en savoir plus et d'être accompagnés, qu'il s'agisse de l'accès aux droits, des sorties d'hospitalisation, ou de l'entrée en maison de retraite.
Un calendrier de rotation précisant l'organisation de ces tournées sera mis à la disposition du public en mairie. ●

Repas de fêtes pour nos aînés
Pour la deuxième année consécutive, la mairie a convié nos aînés à un déjeuner-spectacle de fin d'année. Le 13 décembre dernier, près de 180 personnes se sont retrouvées à la Salle des Fêtes pour partager un repas de fêtes et une partie d'après-midi dansante. Parmi elles, nos deux centenaires – Emmanuel Pla et Pierre Escobar –, et quelques résidents de la maison de retraite.
La municipalité adresse ses vœux à toutes celles et ceux qui n'ont pas pu se déplacer.

20 000 PORTABLES USAGÉS contre le cancer

Toutes les urnes ne se ressemblent pas. Celle qui est mise à votre disposition à l'accueil de la mairie vous incite à y déposer vos téléphones portables usagés. Aniane est en effet partenaire de l'opération «20 000 portables contre le cancer » lancée par des étudiants de l'IUT de Montpellier (département « Techniques de commercialisation »). Dans le cadre de leur projet de fin d'année, ils ont décidé d'organiser une grande collecte de portables usagés. Leur défi : 20 000 appareils collectés d'ici juin au profit de la Ligue contre le cancer. Cette collecte s'inscrit dans une démarche à la fois écologique, puisque les portables usagés seront recyclés, mais aussi doublement solidaire puisque c'est l'APF (Association des paralysés de France), partenaire de la Ligue, qui est chargée du recyclage. L'opération permet ainsi de créer des emplois adaptés pour les personnes en situation de handicap physique : 1 000 téléphones à recycler, c'est un emploi pour un mois. Par ailleurs, l'argent récolté, soit 1,40 € net par téléphone recyclé, est entièrement reversé à la Ligue. L'an dernier, la même opération avait conduit à un résultat magnifique : 9 507 téléphones, soit 22 816,80 €. Elle est reconduite cette année avec pour objectif de doubler ce montant. Le conseil général de l'Hérault et le conseil régional en sont les partenaires officiels,. Elle reçoit aussi l'appui du professeur Pujol, président du comité de l'Hérault de la Ligue contre le cancer. ●

Histoires d'hier, mémoires d'aujourd'hui

La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault multiplie les actions qui visent à approfondir l'histoire de l'abbaye. Son fil rouge : favoriser la réappropriation du lieu par les habitants du territoire pour poser les bases d'un projet de revalorisation.
D'un côté, une étude archéologique. Sous l'égide du CNRS, elle s'est traduite l'été dernier par des fouilles qui reprendront après cet hiver. Elles ont d'ores et déjà dépassé la seule enceinte du cloître et laissé apparaître – à défaut des fondations originelles de l'époque carolingienne –, les traces d'une occupation remontant au milieu du XIXe D'un autre côté, une étude ethnologique. Menée par Le Garae Ethnopôle, centre de ressources documentaires, elle renvoie, notamment, à la mémoire de ceux qui ont vécu la période de l'ancien ISES. En écho à cette étude, un projet artistique inédit se développe depuis septembre 2011. Il sollicite lui aussi la mémoire, mais cette fois d'un large public, et sur le thème majeur de l'enfermement qui marque l'abbaye, « *successivement monastère, manufacture, pénitencier, centre d'éducation surveillée* », comme l'a rappelé Laurent Schneider, directeur des fouilles, lors de la visite organisée sur le site pour la journée patrimoine en septembre dernier.
Ville dans la ville, l'abbaye d'Aniane inspire une passion vivace. Aux récits et images inscrits dans ses annales, la CCVH en partenariat avec la mairie d'Aniane a souhaité en ajouter d'autres. D'où l'accueil en résidence artistique de deux professionnels. Philippe Bertin, photographe, et Françoise Ascal, écrivaine, contribuent à faciliter l'expression d'une mémoire vive, à travers des ateliers de création où se croisent l'image et l'écriture. ●

1 200e anniversaire

Dimanche 12 fév., l'association Saint-Benoît d'Aniane ouvre les festivités du 1 200e anniversaire de la mort de saint Guilhem. Au programme à l'église Saint-Sauveur : une rencontre exceptionnelle de sept chorales avec *La Messe aux chapelles* de Gounod, accompagnée par l'orgue.

INTERVIEW

Françoise Ascal, écrivain, anime depuis novembre des ateliers d'écriture sur le thème de l'enfermement. Ouverture.

Vous habitez dans un village de Seine-et-Marne. Qu'est-ce qui vous a amené chez nous ?

Une demande de la Communauté de communes à laquelle j'ai immédiatement répondu oui. Le thème m'a plu, parce qu'il touche à la restitution de la mémoire d'un lieu. À Aniane, j'ai découvert une histoire complexe, extrêmement passionnelle, avec de multiples facettes et entrées, qui fait forcément écho à ce qui me préoccupe.

Quel est le but de ces ateliers d'écriture et comment les préparez-vous ?

Le but, c'est déclencher l'envie de s'exprimer. Je propose de prendre appui sur des documents d'archives de l'abbaye mais surtout sur le formidable reportage de Philippe Bertin. Je recherche aussi des poèmes contemporains sur l'enfermement et la mémoire comme « *Je me souviens* » de Pérec.

Vous avez écrit : écrire c'est partir…

Mais j'ai dit aussi que c'était revenir.
Ecrire, c'est une navigation constante entre deux rives, une prise de risque dans l'inconnu et le retour d'une histoire intime à partager.
Ecrire, c'est lutter contre l'amnésie de notre société.

Que va-t-on faire de ces écrits ?

Avec l'accord des participants, publier un recueil à l'automne 2012 et restituer au public un travail mis en voix par un comédien. Un événement qui intégrera les écrits des ateliers de la bibliothèque d'Aniane, des classes de 4e du collègue de Gignac et celles des CM1 et CM2 d'Aniane. ●

Clap !

Cinéma, la dernière séance ? Les tournées organisées avec l'association Cinéplan ont cessé en novembre 2011, après un franc succès. Mais la municipalité est sur d'autres pistes pour relancer à la Salle des Fêtes des rencontres avec le 7e art. A suivre.

Etat civil *

100 ans

Emmanuel Pla est né le 3 novembre 1911 à Vallibona, en Espagne. Orphelin à 11 ans, il est recueilli par sa tante Vicente Salon qui habite Aniane. Il fait toute sa carrière en tant qu'éducateur à l'ISES. Il sera aussi pompier volontaire pendant 36 ans. C'est à ce titre qu'une cérémonie a été organisée le 19 novembre dernier à la Salle des Fêtes. Accueilli sous une pluie diluvienne par les sapeurs-pompiers d'Aniane, Emmanuel Pla a ensuite reçu les honneurs en présence du colonel Christophe Risdorfer, directeur du service d'incendie et de secours de l'Hérault, du capitaine Jean-Luc Pitarch, président de l'Union départementale des sapeurs pompiers de l'Hérault, de Didier Grégoire, chef de centre, de Manuel Diaz, conseiller général du canton, du maire Philippe Salasc et des élus. La médaille de la ville lui a été remise, ainsi que le trophée de vétéran du centre de secours d'Aniane.

Médailles

Pierre Martin, curé de la paroisse depuis cinq ans, quitte Aniane. Le maire lui a remis la médaille de la ville lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier 2012

des Naissances

Luka Colletis-Vidal,
né le 17 août 2011, fils de Stéphane Vidal et de Nathalie Colletis.

Noa et Ethan Enjalric,
nés le 18 août 2011, fils de Ludovic Enjalric et de Jessica Gongora.

Nora Middione-Martin,
née le 2 septembre 2011, fille de Hugues Martin et de Mélanie Middione.

Lucas Guirand,
né le 11 septembre 2011, fils de Benjamin Guirand et de Lucie Fons.

Azélie Collet,
née le 16 septembre 2011, fille de Jérôme Collet et d'Annick Poderoso.

Gabriel Foumas,
né le 7 octobre 2011, fils de Cyril Foumas et de Mélanie Collados.

Jeanne Dumas,
née le 8 novembre 2011, fille de Frédéric Dumas et de Marion Mangin.

Gabriel Peralez-Vidal,
né le 24 décembre 2011, fils de Xavier Peralez et de Julie Vidal.

La municipalité leur souhaite bienvenue et présente ses félicitations à leurs parents.

des Mariages

Nicolas Templereau et Aurélie Sanchez
(domiciliés à Ferney-Voltaire dans l'Ain), mariés le 24 septembre 2011 par Philippe Salasc, maire, assisté de Marie Eymann. Un don de 44 € a été effectué au profit du Resto du Cœur d'Aniane.

William Boucher et Sandrine Lanclume
(domiciliés à Aniane), mariés le 1er octobre 2011 par Philippe Salasc, maire, assisté d'Odile Frère.

Jean-Paul Laffont et Florence Dumas
(domiciliés à Laviolle, Ardèche), mariés le 12 décembre 2011 par Philippe Salasc, maire, assisté d'Odile Frère. Un don de 22,70 € a été effectué au profit de la crèche Les Pitchounets d'Aniane.

La municipalité remercie les généreux donateurs et présente ses meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

* Mise à jour au 31 décembre 2011

des Décès

Francis Coma,
veuf d'Andrée Pouget, décédé à Aniane le 5 octobre 2011 à l'âge de 83 ans.

Anne-Marie Guyot,
veuve de René Mathis, décédée à Montpellier le 7 octobre 2011 à l'âge de 94 ans.

Maurice Fonollosa,
époux de Marthe Maury, décédé à Montpellier le 23 octobre 2011 à l'âge de 81 ans.

Angéla Milési,
veuve de Marius Oullié, décédée à Aniane le 23 novembre 2011 à l'âge de 95 ans.

Noël Boussagol,
époux de Joséphine Toustou, décédé à Aniane le 27 novembre 2011 à l'âge de 86 ans.

Jeanne Bor,
épouse de Jacques Bonnafous, décédée à Aniane le 4 décembre 2011 à l'âge de 77 ans.

La municipalité présente ses profondes condoléances aux familles et aux proches.

Joseph Séverac.

Adieu l'ami

Ils ont été nombreux à se rassembler le 4 janvier à Saint-Guilhem-le-Désert pour rendre à Jo un dernier hommage. L'abbaye de Gellone est comble, et le cimetière rempli de ceux qui l'aimaient. Au-delà du personnage haut en couleurs qui animait l'ancien Bar Jo d'Aniane, c'est au noble cœur et au « bon » vivant qu'ils pensent. « *Il ne regrettait rien de sa vie* », a insisté Philippe Salasc avec émotion, lors de la Bénédiction. À ceux qui l'ont connu, Jo, emporté à 67 ans, laisse encore le meilleur de lui et des souvenirs tenaces. A ceux qui ne le connaissaient pas, il laisse comme un regret.

***Le Fil d'Aniane* distribué 4 fois par an.**

LES INFOS QU'IL VOUS FAUT

Par mail
Vous disposez d'une adresse électronique ? La mairie vous propose de lui transmettre vos coordonnées de messagerie pour vous envoyer en exclusivité des informations concernant des actions fortuites : coupure d'eau, qualité de l'eau, route barrée… Et aussi des informations culturelles : vernissages, festivals, concerts.

Sur le web
Connaître les activités du centre de loisirs, les sorties culturelles, la réglementation de la pêche, les menus cantine, les derniers conseils municipaux…
C'est sur le site de la mairie régulièrement mis à jour : www.ville-aniane.com

À l'accueil
Inscrire vos enfants aux sorties, consulter le cadastre, régler un litige… C'est au service accueil que vous saurez tout.
Ou par tél. au 04 67 57 01 40.

Allô-allô
Au jour le jour, la mairie vous informe par hauts-parleurs, n'hésitez pas à diffuser les informations à ceux qui n'habitent pas le cœur du village.

Le chiffre
2 819

C'est la population totale d'Aniane au 1er janvier 2012 (contre 2 792 en 2011). D'après le dernier recensement enregistré par l'INSEE.